

Le 22 mai 2026

Agir pour garantir l'avenir des futures générations

Post RS

Les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont à la base de notre société. Elles accompagnent chaque acteur de l'enseignement, tout au long de la vie. C'est précisément pour préserver cet équilibre que des décisions budgétaires s'imposent aujourd'hui, si l'on veut garantir la viabilité du système.

Abstract :

- *Les mouvements de grève dans l'enseignement traduisent des inquiétudes réelles qu'il convient d'entendre et de respecter. Mais gouverner, c'est aussi assumer des décisions parfois difficiles lorsque la soutenabilité financière d'un système est en jeu. Face à une situation budgétaire sans précédent en Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre a été contrainte de prendre des mesures responsables afin de préserver l'essentiel : garantir durablement l'encadrement des élèves, assurer le paiement des salaires des enseignants et maintenir un enseignement de qualité pour les générations futures.*
- *L'objectif poursuivi n'est ni de stigmatiser les enseignants, ni de fragiliser leur métier, dont la complexité et l'importance sont pleinement reconnues. Les décisions prises visent au contraire à préserver le cœur du système éducatif, tout en harmonisant certaines règles avec celles déjà applicables ailleurs dans la fonction publique et en protégeant les situations les plus vulnérables, notamment en matière de maladie de longue durée.*
- *Dans ce contexte, la ministre assume une ligne de responsabilité : éviter de reporter sur les générations futures le coût de l'inaction budgétaire, tout en maintenant les priorités fondamentales de la Fédération Wallonie-Bruxelles — l'enseignement, l'égalité des chances et l'accompagnement des citoyens tout au long de leur vie. Les réformes engagées ne remettent pas en cause l'ambition pour l'école ; elles visent à garantir qu'elle reste finançable, efficace et protectrice demain.*

1. *Rétroactes :*

La réalité budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est sans précédent.

Sans action responsable, les intérêts de la dette de la Fédération Wallonie-Bruxelles (qui s'élèvent déjà à plus de 340 millions d'euros par an) continueraient de croître au détriment de l'investissement auprès des citoyens.

2. *Objectifs poursuivis ?*

- Assurer la viabilité du financement de ses obligations (la petite enfance, la culture, l'Enseignement, la lutte contre les inégalités, etc.) à long terme.
- Garantir que, dans les années à venir, nous ayons toujours la capacité d'accompagner chacun au travers de toutes les étapes de sa vie.
- Retrouver la maîtrise de notre endettement pour pouvoir progressivement réinvestir dans les compétences de la FWB, et en particulier nos écoles.

3. *Réalités des décisions :*

- L'augmentation de la charge « face-classe » de 20 à 22 périodes dans le degré supérieur est la meilleure piste possible proposée les experts économistes afin de préserver l'encadrement global des élèves.
- La réforme des congés pour maladie vise à **harmoniser** les régimes **avec ceux en vigueur** pour tous les autres agents de la fonction publique de la FWB, de la Région wallonne et du fédéral, et **protéger** les personnes les plus vulnérables en octroyant un traitement de 100% pour ceux souffrant d'une maladie grave et de longue durée.
- La fin des appels à projets pour les repas gratuits n'exclut pas une enveloppe de 14 millions d'euros pour **toutes les écoles de classe ISE 1 à 5** et les écoles organisant de l'Enseignement spécialisé avec la garantie de plus d'autonomie et de flexibilité.
- La gratuité des fournitures scolaires de la 1ère maternelle à la 6ème primaire est une volonté ferme du gouvernement. Si cette extension est phasée pour l'année scolaire 2026-2027, elle sera pleinement d'application lors de l'année scolaire 2027-2028.